



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

PLAN STRATÉGIQUE DU SECRÉTARIAT D'INFOSAN 2020-2025



RÉSEAU INTERNATIONAL
DES AUTORITÉS DE SÉCURITÉ
SANITAIRE DES ALIMENTS

© **Organisation mondiale de la Santé et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2020**

Certains droits réservés. La présente publication est disponible sous la licence Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Partage dans les mêmes conditions 3.0 IGO (CC BY NC-SA 3.0 IGO ; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo>).

Aux termes de cette licence, vous pouvez copier, distribuer et adapter l'œuvre à des fins non commerciales, pour autant que l'œuvre soit citée de manière appropriée, comme il est indiqué ci-dessous. Dans l'utilisation qui sera faite de l'œuvre, quelle qu'elle soit, il ne devra pas être suggéré que l'OMS ou la FAO approuve une organisation, des produits ou des services particuliers. L'utilisation de l'emblème de l'OMS ou la FAO est interdite. Si vous adaptez cette œuvre, vous êtes tenu de diffuser toute nouvelle œuvre sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si vous traduisez cette œuvre, il vous est demandé d'ajouter la clause de non responsabilité suivante à la citation suggérée : « La présente traduction n'a pas été établie par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ou l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). En aucun cas, l'OMS ou la FAO ne sauraient être tenues pour responsables du contenu ou de l'exactitude de la présente traduction. L'édition originale anglaise est l'édition authentique qui fait foi ».

Toute médiation relative à un différend survenu dans le cadre de la licence sera menée conformément au Règlement de médiation de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/en/mediation/rules>).

Citation suggérée. Plan stratégique du Secrétariat d'INFOSAN 2020-2025 [Global INFOSAN strategic plan 2020-2025]. Genève : Organisation mondiale de la Santé et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ; 2020. Licence : [CC BY-NC-SA 3.0 IGO](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo).

Catalogage à la source. Disponible à l'adresse <http://apps.who.int/iris>.

Ventes, droits et licences. Pour acheter les publications de l'OMS, voir <http://apps.who.int/bookorders>. Pour soumettre une demande en vue d'un usage commercial ou une demande concernant les droits et licences, voir <http://www.who.int/about/licensing>.

Matériel attribué à des tiers. Si vous souhaitez réutiliser du matériel figurant dans la présente œuvre qui est attribué à un tiers, tel que des tableaux, figures ou images, il vous appartient de déterminer si une permission doit être obtenue pour un tel usage et d'obtenir cette permission du titulaire du droit d'auteur. L'utilisateur s'expose seul au risque de plaintes résultant d'une infraction au droit d'auteur dont est titulaire un tiers sur un élément de la présente œuvre.

Photographies de l'OMS. Les photographies de l'OMS sont protégées par le droit d'auteur et ne peuvent être reproduites sous quelque forme que ce soit sans l'obtention préalable d'une autorisation auprès de l'OMS. Les demandes d'autorisation de reproduction des photographies de l'OMS doivent être adressées à l'OMS http://www.who.int/about/licensing/copyright_form/en/

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'OMS ou la FAO aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les traits discontinus formés d'une succession de points ou de tirets sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif.

La mention de firmes et de produits commerciaux, qu'ils soient ou non brevetés, ne signifie pas que ces firmes et ces produits commerciaux sont agréés ou recommandés par l'OMS ou la FAO, de préférence à d'autres de nature analogue. Sauf erreur ou omission, une majuscule initiale indique qu'il s'agit d'un nom déposé.

L'OMS et la FAO ont pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le matériel publié est diffusé sans aucune garantie, expresse ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation dudit matériel incombe au lecteur. En aucun cas, l'OMS ou la FAO ne sauraient être tenues responsables des préjudices subis du fait de son utilisation.

Remerciements

Le Secrétariat d'INFOSAN de l'OMS/la FAO remercie les membres du [Groupe consultatif d'INFOSAN](#) pour leur contribution au plan stratégique.

Nous tenons également à exprimer notre reconnaissance et nos remerciements à tous les partenaires et donateurs pour leurs généreuses contributions financières ou en nature qui permettent à INFOSAN de poursuivre ses activités.

Table des matières

Remerciements	3
Acronymes	6
1. Résumé d'orientation	7
2. Objectifs et méthodologie du processus de planification stratégique	8
2.1 Objectifs	8
2.2 Méthodologie	8
3. Profil d'INFOSAN	9
3.1 Historique d'INFOSAN	9
3.2 Définition d'INFOSAN	9
3.3 Mission d'INFOSAN	9
3.4 Valeurs du Secrétariat d'INFOSAN	10
3.5 Perspective actuelle du Secrétariat quant aux activités d'INFOSAN	10
4. Contexte dans lequel intervient INFOSAN	12
4.1 État mondial de la sécurité sanitaire des aliments	12
4.2 Environnement	12
4.3 Ressources	13
4.4 Parties prenantes	13
5. Objectifs et actions stratégiques	14
5.1 Objectif stratégique #1	14
5.2 Objectif stratégique #2	15
5.3 Objectif stratégique #3	16
5.4 Objectif stratégique #4	18
5.5 Objectif stratégique #5	18
5.6 Objectif stratégique #6	19
5.7 Groupes cibles	20
5.8 Indicateurs et cibles clés	21
6. Annexes	22
6.1 Résultats de l'analyse FFOM réalisée par le Groupe consultatif d'INFOSAN (décembre 2016)	22
6.2 Documents de référence importants	23

Acronymes

Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (EUROPOL)

Encéphalopathie spongiforme bovine (ESB)

Forces, faiblesses, opportunités, menaces (FFOM)

Intelligence artificielle (IA)

Nouvelle variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (nv-MCJ)

Objectifs de développement durable (ODD)

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL)

Organisation mondiale de la santé (OMS)

Programme général de travail (PGT)

Réseau international des autorités de sécurité sanitaire des aliments (INFOSAN)

Réseau mondial d'alerte et d'action en cas d'épidémie (GOARN)

Séquençage à haut débit (SHD)

Système d'alerte rapide pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (RASFF)

Technologies de l'information (TI)

Union européenne (UE)

1. Résumé d'orientation

Le Réseau international des autorités de sécurité sanitaire des aliments (INFOSAN) intervient dans un environnement en perpétuelle mutation. Il doit donc être capable de réagir face aux problèmes de sécurité sanitaire des aliments, aux nouvelles technologies et à l'évolution des réalités environnementales et politiques des pays membres. Ainsi, les opérations et la gestion d'INFOSAN sont conçues avec la souplesse requise pour s'adapter à un contexte qui évolue et à de nouveaux défis. L'utilisation croissante du réseau par ses membres montre la confiance que ceux-ci accordent aux services fournis dans le cadre du mandat confié à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et à l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Toutefois, au-delà de la présentation des opérations quotidiennes, il convient de proposer une vision stratégique qui décrit le rôle que jouera le réseau à l'avenir. Le présent document stratégique décrit le processus suivi par le Secrétariat d'INFOSAN pour guider la prise de décision au sein de la FAO et de l'OMS, en collaboration avec le Groupe consultatif d'INFOSAN.

Le présent document commence par décrire les objectifs et la méthodologie du processus de réflexion stratégique avant de fournir un aperçu de l'historique du réseau, de sa situation actuelle et des facteurs contextuels qui ont des répercussions sur ses activités. Enfin, le document décrit six objectifs stratégiques et précise les principaux défis à relever par le Secrétariat d'INFOSAN ainsi que les actions qu'il devra mettre en œuvre pour atteindre lesdits objectifs.

Nous espérons que le présent document alimentera les discussions futures qui guideront le processus ultérieur de réflexion stratégique et détermineront l'orientation d'INFOSAN. Il convient de consulter ce document lors de l'élaboration de propositions de projets visant des actions spécifiques qui permettent d'atteindre les objectifs recensés.

Il est rappelé aux membres du réseau que le présent document a été rédigé par le Secrétariat d'INFOSAN en consultation avec le Groupe consultatif d'INFOSAN et qu'il vient compléter d'autres documents publiés avec l'aide de l'ensemble des membres du réseau. Le tableau ci-dessous présente l'objectif, les auteurs et les principaux utilisateurs des différents documents de référence:

Document	Objectif	Auteurs	Principaux utilisateurs
Plan stratégique du Secrétariat d'INFOSAN	Guider la gestion globale d'INFOSAN par le Secrétariat	Secrétariat d'INFOSAN en collaboration avec le Groupe consultatif d'INFOSAN	Secrétariat d'INFOSAN de la FAO/l'OMS
Stratégies régionales pour le renforcement d'INFOSAN	Présenter les mesures spécifiques à une région permettant aux membres de renforcer INFOSAN	Secrétariat d'INFOSAN en collaboration avec les agents/ conseillers régionaux pour la sécurité sanitaire des aliments et les membres d'INFOSAN dans la région	Membres d'INFOSAN dans les différentes régions
Guide à l'attention des membres d'INFOSAN	Veiller à ce que tous les membres d'INFOSAN connaissent leurs rôles et leurs responsabilités	Secrétariat d'INFOSAN en collaboration avec le Groupe consultatif d'INFOSAN et tous les membres du réseau	Tous les membres d'INFOSAN

2. Objectifs et méthodologie du processus de planification stratégique

2.1 Objectifs

Le présent plan stratégique a été conçu pour fournir au Secrétariat d'INFOSAN une orientation claire qui guidera les évolutions futures du réseau quant à sa composition, à ses activités et à son élargissement. Il s'agira notamment de continuer à proposer un environnement efficace et favorable au partage d'informations et d'expériences afin de mieux gérer les incidents liés à la sécurité sanitaire des aliments, de prévenir les flambées épidémiques, de renforcer les systèmes de sécurité sanitaire des aliments dans le monde, et de créer des liens entre les membres d'INFOSAN pour encourager une collaboration intersectorielle accrue dans ce domaine.

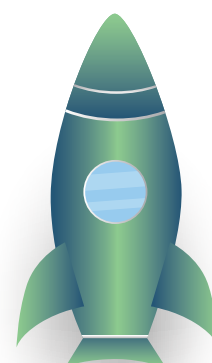
Les objectifs du processus de planification stratégique sont les suivants:

- préciser la mission et la définition actuelles d'INFOSAN ;
- définir l'orientation et les priorités d'INFOSAN pour les six prochaines années ;
- formuler des recommandations quant à une prise de décision simplifiée pour le Secrétariat d'INFOSAN concernant les activités futures ;
- favoriser l'harmonisation entre les parties prenantes à l'échelle mondiale, régionale et nationale ; et
- faire connaître les impacts d'INFOSAN aux États Membres à l'avenir

2.2 Méthodologie

En 2016, le Secrétariat d'INFOSAN a invité les membres du Groupe consultatif à réaliser une analyse FFOM (forces, faiblesses, opportunités et menaces) du réseau. Les informations issues de cette analyse ont été utilisées de manière participative afin d'étayer un plan stratégique élaboré pour le réseau par le Secrétariat d'INFOSAN avec la contribution des membres du Groupe consultatif d'INFOSAN et d'autres membres du personnel de la FAO et de l'OMS.

Cet exercice de planification et de définition d'une vision pour l'avenir ne constitue pas une activité ponctuelle. Il servira de base à un processus continu qui guidera les activités du Secrétariat d'INFOSAN dans les années à venir.



3. Profil d'INFOSAN

3.1 Historique d'INFOSAN

En 2000, l'Assemblée mondiale de la Santé a adopté la résolution 53.15 qui appelle à une amélioration de la communication entre l'OMS et ses États Membres dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments. En effet, au niveau national, les compétences en la matière sont souvent partagées entre différents ministères et organismes. En outre, la gestion des urgences dans ce domaine nécessite souvent un échange rapide d'informations entre pays. Deux ans plus tard, en 2002, l'Assemblée mondiale de la Santé s'est déclarée très préoccupée par les situations d'urgence sanitaire dues à une contamination naturelle, accidentelle ou intentionnelle d'aliments et a demandé à l'OMS de fournir des outils et d'aider les États Membres à renforcer leur capacité d'action face à de telles urgences. L'importance d'une coordination internationale sur les questions de sécurité sanitaire des aliments a également été réaffirmée. En 2004, les membres de la Commission du Codex Alimentarius ont révisé les *Principes et directives pour l'échange d'informations dans les situations d'urgence en matière de sécurité sanitaire des aliments* dans lesquels il était recommandé aux États Membres de désigner des points de contact officiels pour échanger des informations lors d'une situation d'urgence internationale en matière de sécurité sanitaire des aliments. En outre, dans ce document, il était officiellement demandé à l'OMS de tenir à jour une liste de ces points de contact afin de permettre un échange rapide d'informations en cas d'incidents de ce type.

Pour répondre à ces demandes à l'échelle internationale, l'OMS a créé et lancé INFOSAN en 2004, en collaboration avec la FAO.

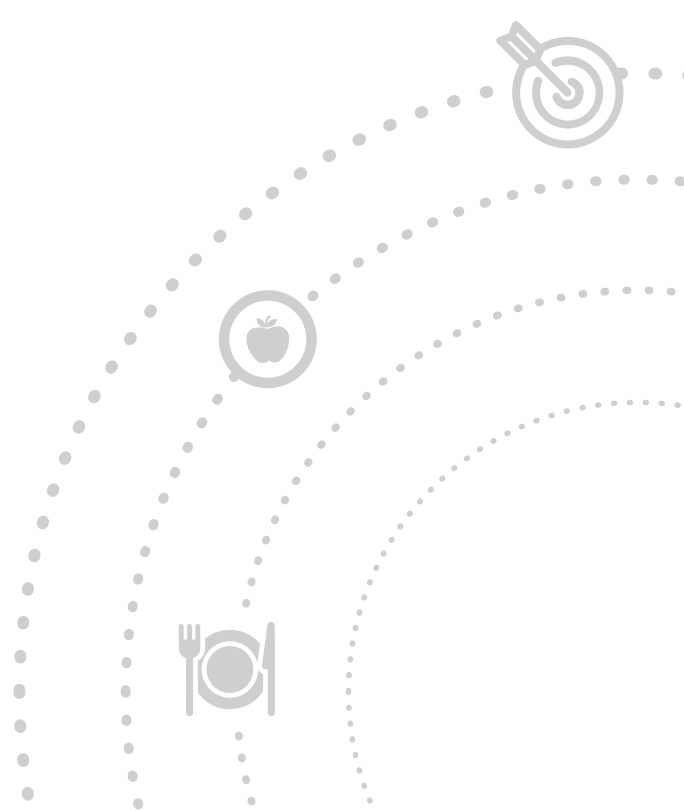
Depuis son lancement, l'importance croissante du réseau a été soulignée par plusieurs forums et dans plusieurs documents. Ainsi, le Règlement sanitaire international (RSI) de 2005 adopté par les États Membres de l'OMS en 2007 précise qu'INFOSAN est l'outil à utiliser pour communiquer à l'international dans les situations d'urgence en matière de sécurité sanitaire des aliments. INFOSAN aide également les pays à développer les capacités essentielles nécessaires pour la préparation aux situations d'urgence et l'intervention d'urgence dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments, comme l'exige le RSI (2005). Au niveau européen, dans le cadre du Système d'alerte rapide pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (RASFF), INFOSAN est désigné comme l'outil de communication à utiliser avec les pays non membres de l'Union européenne (UE) lorsque des aliments impropres à la consommation présents sur le marché constituent un risque pour la santé publique (Décision de la Commission [UE] 2019/300, article 21). En outre, en 2014, lors de la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition, il a été recommandé aux États Membres de participer activement au réseau. Enfin, en 2016, la Commission du Codex Alimentarius a de nouveau révisé les *Principes et directives pour l'échange d'informations dans les situations d'urgence en matière de sécurité sanitaire des aliments* cités plus haut pour y ajouter des références adaptées à INFOSAN, soulignant ainsi l'importance croissante de son rôle.

3.2 Définition d'INFOSAN

Une communauté mondiale de pratique œuvrant pour des aliments plus sûrs dans le monde entier.

3.3 Mission d'INFOSAN

Mettre un terme à la circulation internationale d'aliments contaminés, prévenir les flambées épidémiques de maladies d'origine alimentaire et renforcer les systèmes de sécurité sanitaire des aliments à l'échelle mondiale afin de réduire la charge de morbidité des maladies d'origine alimentaire.



3.4 Valeurs du Secrétariat d'INFOSAN

Les grandes valeurs du Secrétariat d'INFOSAN sont les suivantes:

- **Fiabilité** – Seules les informations vérifiées et authentiques sont communiquées par le biais d'INFOSAN.
- **Efficacité** – Les informations sont échangées directement avec les membres d'INFOSAN pour permettre l'adoption rapide de mesures de gestion des risques dans les États Membres.
- **Confidentialité** – Le Secrétariat d'INFOSAN met à disposition un portail sûr et sécurisé permettant aux membres du réseau de partager des informations confidentielles relatives à la sécurité sanitaire des aliments. Les membres peuvent également solliciter le Secrétariat pour des conseils techniques sur des questions sensibles.
- **Souplesse** – Tous les États Membres sont différents et les activités d'INFOSAN doivent être adaptées à chaque contexte national pour favoriser la collaboration et la coordination.
- **Communauté** – Le Secrétariat d'INFOSAN encourage les membres du réseau à travailler ensemble, à échanger des informations et à agir en conséquence, à diffuser les meilleures pratiques et à apprendre les uns des autres afin d'améliorer la sécurité sanitaire des aliments à l'échelle mondiale.
- **Transparence** – Le Secrétariat d'INFOSAN est transparent, rend des comptes et communique au sujet des décisions et des mesures de gestion des risques, et il encourage les membres du réseau à faire de même.

3.5 Perspective actuelle du Secrétariat quant aux activités d'INFOSAN

Le Secrétariat d'INFOSAN a organisé ses activités autour de quatre objectifs:

1) Encourager un échange rapide d'informations lors des incidents liés à la sécurité sanitaire des aliments

La principale activité du réseau consiste à repérer et à évaluer les incidents internationaux de sécurité sanitaire des aliments (c'est-à-dire ceux qui concernent plus d'un pays et sont très préoccupants pour la santé publique), puis à faciliter l'échange rapide d'informations entre les pays. Lorsque les incidents répondent aux critères ci-dessus, le Secrétariat d'INFOSAN facilite l'échange d'informations entre les pays concernés afin de réduire au minimum les conséquences sur la santé publique. Cependant, le type d'informations échangées au cours d'un incident de sécurité sanitaire des aliments varie. Il peut s'agir du nom du produit, des détails concernant l'exportation et la distribution, d'informations épidémiologiques, des caractéristiques de la souche bactérienne (y compris les données issues du séquençage du génome entier) et de toute autre information pertinente. Bien que l'échange d'informations ne concerne généralement que les pays directement concernés par l'incident, une communication plus large avec l'ensemble du réseau est possible lors d'incidents plus importants et plus complexes, ou encore d'incidents ayant retenu l'attention de nombreux médias. Pour tous les incidents communiqués par le biais du réseau, une synthèse des données est accessible sur le site Web communautaire d'INFOSAN, un portail sûr, dont l'accès est protégé par un mot de passe.

Depuis 2004, le réseau a participé à la gestion de 42 incidents par an en moyenne. Toutefois, en 2018, ce nombre a presque doublé et plusieurs situations d'urgence de grande ampleur touchant plusieurs pays se sont succédées en peu de temps.

Chaque incident est différent tant par sa nature que par son étendue géographique ou sa durée. C'est pourquoi les interventions du Secrétariat varient elles aussi d'un incident à l'autre. Elles vont de la vérification d'informations relativement simple à la coordination complexe de la gestion de l'incident qui suppose de recueillir et de diffuser des informations auprès de différentes parties prenantes et de fournir une assistance technique. Lors de chaque incident, le Secrétariat détermine le moyen le plus efficace et le plus adapté de diffuser les informations nécessaires par le biais du site Web communautaire d'INFOSAN.

2) Partager des informations et des ressources sur des questions importantes et de portée internationale liées à la sécurité sanitaire des aliments

Puisqu'il œuvre à la consolidation d'une communauté mondiale de pratique composée de professionnels de la sécurité sanitaire des aliments, le Secrétariat d'INFOSAN encourage et facilite également l'échange d'informations en dehors des situations

d'urgence. Certains membres du réseau ne reçoivent pas ou très peu d'informations régulières concernant les innovations technologiques en matière de sécurité sanitaire des aliments, les nouvelles maladies d'origine alimentaire ou encore les associations nouvelles ou inhabituelles d'aliments et d'agents pathogènes ou de contaminants. INFOSAN met à disposition une plateforme accessible qui permet de partager et de recevoir des informations importantes relatives à la sécurité sanitaire des aliments et qui peut contribuer au renforcement des systèmes de sécurité dans ce domaine et des capacités techniques des membres du réseau. Des documents d'orientation récents sur la sécurité sanitaire des aliments, qui peuvent constituer des ressources utiles pour les membres d'INFOSAN, sont également partagés au sein du réseau, en plus des enseignements tirés par les membres et de leurs expériences lors d'interventions passées.

3) Promouvoir les partenariats et la collaboration entre les organismes nationaux, entre les pays et entre les réseaux

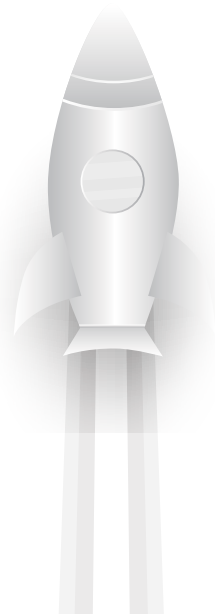
Lors d'incidents liés à la sécurité sanitaire des aliments, la transmission d'informations par le Secrétariat d'INFOSAN à tous les membres issus de différents organismes nationaux contribue au décloisonnement du secteur et encourage la collaboration et l'échange intersectoriels. En cas d'incident de ce type, l'existence d'un moyen de communication établi avec tous les organismes et ministères concernés dans un pays donné et la transmission d'informations en lien avec l'incident à ces différents acteurs facilitent les interactions nécessaires à une gestion efficace de l'événement à l'échelle nationale. Parce qu'il communique directement avec les membres de différents organismes et ministères nationaux, le Secrétariat d'INFOSAN peut obtenir des informations exhaustives et faciliter, grâce au réseau, l'échange de ces renseignements avec d'autres pays et membres susceptibles d'être concernés ou intéressés par ces informations. Le Secrétariat crée ainsi des liens entre des pays qui entretiennent peu d'interactions.

Le développement d'INFOSAN est également renforcé par une collaboration avec plusieurs initiatives et réseaux importants aux niveaux régional et mondial. Ainsi, à l'échelle régionale, le Secrétariat collabore étroitement avec la Commission européenne afin d'assurer une complémentarité entre le Système d'alerte rapide pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (RASFF) et INFOSAN. Les membres du RASFF sont également membres d'INFOSAN, ce qui évite la redondance des canaux de communication lors de situations d'urgence.

Le renforcement des partenariats avec d'autres réseaux et initiatives constitue une priorité pour le Secrétariat d'INFOSAN. Cela permet en effet d'assurer la complémentarité des listes de membres et des informations, de simplifier l'accès et la diffusion des données et d'optimiser les efforts visant à atteindre des objectifs communs quant à la réduction de la charge mondiale de morbidité attribuable aux maladies d'origine alimentaire.

4) Aider les pays à renforcer leurs capacités de gestion des situations d'urgence liées à la sécurité sanitaire des aliments

Le Secrétariat d'INFOSAN diffuse différents documents d'orientation qui fournissent aux États Membres des outils pour renforcer leurs capacités de gestion des situations d'urgence liées à la sécurité sanitaire des aliments. Ainsi, le Secrétariat partage des outils techniques rédigés par la FAO et l'OMS pour aider les pays à élaborer des plans de réponse aux urgences en matière de sécurité sanitaire des aliments, à améliorer la traçabilité et le rappel des aliments et à appliquer les principes d'analyse des risques lors des urgences en matière de sécurité sanitaire des aliments. En plus de diffuser des conseils techniques, le Secrétariat d'INFOSAN propose également des exercices de formation portant sur diverses compétences nécessaires pour repérer les urgences liées à la sécurité sanitaire des aliments et y répondre. La plupart de ces exercices sont proposés sous forme de séminaires en ligne, par courriel ou sur le site Web communautaire d'INFOSAN. Cependant, certaines formations se sont déroulées sous forme d'ateliers nationaux ou régionaux organisés localement avec l'aide du Secrétariat d'INFOSAN.



4. Contexte dans lequel intervient INFOSAN

4.1 État mondial de la sécurité sanitaire des aliments

Aux niveaux national et international, l'insalubrité des aliments est considérée comme un problème important dans le domaine de la santé publique et du commerce. Pourtant, récemment encore, les données permettant de mieux rendre compte de l'ampleur du problème et d'élaborer des stratégies efficaces pour réduire la charge de morbidité attribuable aux maladies d'origine alimentaire étaient insuffisantes. En 2015, l'OMS a publié les premières estimations sur la charge mondiale de morbidité attribuable aux maladies d'origine alimentaire. L'organisation estime que 31 agents pathogènes présents dans l'alimentation (sur les plus de 200 agents connus) provoquent 600 millions de cas de maladies d'origine alimentaire et 420 000 décès par an dans le monde. En 2018, [une étude publiée par la Banque mondiale](#) estimait que la perte totale de productivité associée aux maladies d'origine alimentaire dans les pays à revenu faible ou intermédiaire s'élevait à US \$95,2 milliards par an, et que le coût annuel associé au traitement des maladies d'origine alimentaire était de US\$ 15 milliards. D'autres coûts sont plus difficiles à quantifier, par exemple les pertes de revenus pour les exploitations agricoles et les entreprises, le manque à gagner sur le plan commercial, les répercussions sur la santé associées au comportement des consommateurs qui se détournent d'aliments périssables et pourtant riches en nutriments, ainsi que le fardeau environnemental que représentent les déchets alimentaires. L'adoption de mesures préventives améliorant la prise en charge des aliments de la ferme à l'assiette permettrait d'éviter une grande partie de ces coûts.

La fréquence et le retentissement de crises de grande ampleur liées à la sécurité sanitaire des aliments dans le monde ont également contribué à accroître l'importance accordée cette question dans le programme mondial d'action sanitaire. Ainsi, en 1993, aux États-Unis d'Amérique, 732 personnes ont été infectées par *E. coli* O157:H7 après avoir consommé du steak haché contaminé dans une enseigne de restauration rapide. Cette épidémie a entraîné le décès de quatre enfants ainsi que des séquelles à long terme, y compris des insuffisances rénales et des lésions cérébrales, chez des dizaines d'autres. De même, dans les années 1990, le monde entier a découvert la nouvelle variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (nv-MCJ) et son lien avec la consommation de bœuf infecté par l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Entre 2007 et 2011, la contamination à la mélamine d'une grande quantité de préparation pour nourrissons en Chine a conduit au décès de six nourrissons et à l'hospitalisation de 300 000 autres. Dans le monde entier, les autorités nationales ont dû rapidement prendre des mesures pour veiller à ce que la population ne consomme pas de produits contaminés à la mélamine. Plus récemment, en 2017 et 2018, la flambée importante et durable de listériose qui a frappé l'Afrique du Sud a rappelé à chacun que les risques liés à la sécurité sanitaire des aliments étaient plus présents que jamais et touchaient les plus vulnérables de manière disproportionnée (beaucoup de femmes enceintes et de nouveau-nés ont été infectés ainsi que des personnes vivant avec le VIH). Ces incidents ont rencontré un écho mondial et ont concerné plusieurs pays, car les produits contaminés étaient exportés. Ils illustrent la complexité et l'aspect international qui caractérisent la distribution alimentaire dans le monde moderne.

Au cours des 15 dernières années, la liste des membres d'INFOSAN et ses activités se sont considérablement élargies. Pendant cette même période, les technologies de communication, de traçabilité et de partage des informations ainsi que les outils épidémiologiques ont évolué, modifiant la manière dont les flambées et les cas sporadiques de maladie d'origine alimentaire sont détectés, reliés entre eux et pris en charge par plusieurs pays. INFOSAN a réagi en s'adaptant et en saisissant les occasions nouvelles. Le réseau doit continuer à anticiper les évolutions et les difficultés afin de servir ses membres au mieux.

4.2 Environnement

En 2018, l'Assemblée mondiale de la Santé a approuvé le treizième programme général de travail (PGT) fortement inspiré du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, notamment des objectifs de développement durable (ODD) 2 (faim « zéro ») et 3 (bonne santé et bien-être). Pour accélérer les progrès qui mèneront à la réalisation des cibles des ODD, le treizième PGT est axé sur trois domaines étroitement liés les uns aux autres : la couverture sanitaire universelle, la réponse aux situations d'urgence sanitaire et l'action en faveur de populations en meilleure santé.

L'OMS veut s'assurer qu'à l'horizon 2023, un milliard de personnes supplémentaires seront mieux protégées en cas d'urgence sanitaire, y compris si celle-ci est due à des aliments impropres à la consommation, et qu'un milliard de personnes supplémentaires bénéficieront d'un meilleur état de santé et de plus de bien-être sans être victimes de maladies d'origine alimentaire. Les membres d'INFOSAN, soutenus par le Secrétariat, joueront un rôle essentiel pour atteindre ces objectifs.

La FAO s'emploie à travailler avec tous les pays et tous les partenaires pour promouvoir des systèmes alimentaires durables et pour veiller à ce que les aliments commercialisés soient sûrs, sains et nutritifs. La Stratégie de la FAO destinée à améliorer la sécurité sanitaire des aliments au plan mondial a été approuvée lors de la vingt-quatrième session du Comité de l'agriculture.¹ INFOSAN est concerné par l'axe suivant : mettre en place des mécanismes qui favorisent le travail en réseau, le dialogue et l'accès à l'information, et qui facilitent une communication efficace sur les grandes questions qui touchent à la sécurité sanitaire des aliments à l'échelle internationale, le résultat attendu étant une collaboration internationale efficace sur les questions liées à la sécurité sanitaire des aliments.

INFOSAN est un « bien de santé publique mondial » qui fournit à ses différents membres du monde entier un environnement unique pour l'échange d'informations sur les incidents liés à la sécurité sanitaire des aliments et de connaissances concernant les difficultés dans ce domaine.

Il est important de tenir compte du fait que les systèmes de sécurité sanitaire des aliments sont différents d'un pays à l'autre, et que les compétences en matière de gestion de la sécurité sanitaire des aliments et des incidents dans ce domaine sont souvent partagées entre plusieurs ministères et organismes, ce qui s'explique par les différences de contexte réglementaire. INFOSAN prend acte de cette diversité et encourage les membres de tous les organismes nationaux intervenant dans la gestion de la sécurité sanitaire des aliments à désigner des points focaux d'INFOSAN et à s'inscrire sur le site Web communautaire d'INFOSAN.

En outre, INFOSAN intervient dans un environnement qui évolue rapidement et qui se caractérise par le développement de nouvelles technologies liées à la production alimentaire. Cela peut faire émerger des risques nouveaux pour la santé publique dus aux maladies d'origine alimentaire et à la commercialisation toujours plus importante d'aliments. Récemment, de nombreux incidents internationaux de grande ampleur liés à la sécurité sanitaire des aliments ont mis en évidence la complexité de la chaîne d'approvisionnement alimentaire mondiale ainsi que des circuits modernes de production et de distribution des aliments. Pour conserver une utilité et continuer à fournir un service pertinent aux membres d'INFOSAN, le Secrétariat doit anticiper les tendances et les évolutions en matière de sécurité sanitaire des aliments et s'y adapter.

Enfin, partout se produisent des incidents localisés liés à la sécurité sanitaire des aliments. Il est possible que ces incidents n'aient dans un premier temps aucune répercussion à l'international, mais que leur nature et leur ampleur évoluent par la suite. Seule la communication au sein d'un réseau comme INFOSAN permet de prendre conscience des véritables conséquences et dimensions internationales de ce type d'incidents.

1. <http://www.fao.org/bodies/coag/coag24/fr/>

4.3 Ressources

INFOSAN est géré conjointement par l'OMS et la FAO et la plupart des fonctions opérationnelles sont prises en charge par un Secrétariat restreint situé au siège de l'OMS à Genève (Suisse). Le Secrétariat hébergé à l'OMS compte trois experts techniques à temps plein et reçoit parfois l'aide de consultants, de stagiaires et de personnes détachées. Trois experts techniques du Secrétariat de la FAO travaillant au siège de l'organisation à Rome (Italie) contribuent actuellement aux activités d'INFOSAN en plus de leurs autres missions. Le plus souvent, c'est le Secrétariat situé à l'OMS qui se charge de répondre aux incidents. Cependant, d'autres unités de l'OMS apportent régulièrement leur concours au réseau, notamment le Programme de gestion des situations d'urgence sanitaire pour la surveillance des médias, l'identification de possibles incidents de sécurité sanitaire des aliments et la coordination des déploiements sur le terrain dans le cadre du Réseau mondial d'alerte et d'action en cas d'épidémie (GOARN).

Bien que ses ressources financières soient limitées, le Secrétariat d'INFOSAN est en lien avec les nombreux membres du réseau qui lui apportent un précieux soutien par leur engagement et leurs actions en faveur d'INFOSAN. En outre, de plus en plus, INFOSAN peut être considéré comme un « *réseau de réseaux* », car ses membres appartiennent à différents réseaux régionaux poursuivant des objectifs semblables. Les liens fonctionnels établis avec ce type de réseaux permettent au Secrétariat d'INFOSAN de recueillir et de diffuser des informations importantes relatives à la sécurité sanitaire des aliments pour un coût minime.

Le budget de fonctionnement du réseau est actuellement très réduit. Toutes les activités du réseau (organisation des réunions régionales, appui fourni au niveau des pays, diffusion de séminaires en ligne et administration d'exercices de simulation, publication de rapports et de conseils techniques, réponse aux incidents) sont financées par des contributions volontaires des États Membres. Les salaires du personnel du Secrétariat sont financés en partie par les fonds de base et en partie par les contributions des donateurs.

Les ressources disponibles garantissent que le réseau pourra poursuivre ses activités à leur niveau actuel. Cependant, sans investissement supplémentaire, le développement d'INFOSAN restera limité. Ainsi, il sera impossible de mettre en place de nouvelles initiatives visant à améliorer l'efficacité du réseau ainsi que sa capacité à repérer de manière plus globale les incidents internationaux de sécurité sanitaire des aliments et à y répondre.

4.4 Parties prenantes

INFOSAN compte désormais 600 membres issus d'organismes nationaux participant à la gestion de la sécurité sanitaire des aliments dans 190 États Membres. D'autres parties prenantes appartiennent au réseau, à savoir des experts travaillant au siège ainsi que dans les bureaux régionaux et de pays de l'OMS et de la FAO, les membres du Groupe consultatif d'INFOSAN et les points focaux d'autres réseaux régionaux et infrarégionaux.

5. Objectifs et actions stratégiques

L'objectif global est de renforcer INFOSAN afin que davantage de personnes bénéficient d'une meilleure protection en cas d'urgence sanitaire due à des aliments impropres à la consommation.

Pour renforcer le réseau, le Secrétariat d'INFOSAN souhaite atteindre les objectifs stratégiques suivants à l'horizon 2025.

5.1 Objectif stratégique #1



Consolider le rôle d'INFOSAN en tant que réseau mondial permettant de repérer les situations d'urgence internationales liées à la sécurité sanitaire des aliments afin de réduire l'impact négatif de ces urgences sur la santé publique et les échanges commerciaux.

Le repérage, l'évaluation et la gestion des urgences et des incidents liés à la sécurité sanitaire des aliments constituent les principales activités du réseau, et elles le resteront. La gestion des incidents suppose de repérer les incidents internationaux possibles ou avérés liés à la sécurité sanitaire des aliments, de vérifier les informations grâce au réseau et à d'autres partenaires techniques, puis de partager ces renseignements afin de faciliter les interventions visant à réduire au minimum l'impact négatif sur la santé publique.

INFOSAN compte sur ses membres pour repérer les incidents et communiquer les informations au Secrétariat. Il attend également des parties prenantes internes et externes à l'OMS et à la FAO, par exemple les bureaux régionaux et de pays ou encore les réseaux régionaux de sécurité sanitaire des aliments, qu'ils identifient et signalent les incidents pour lesquels le Secrétariat doit effectuer une évaluation approfondie, une vérification et une éventuelle intervention.

L'augmentation des interactions avec les membres d'INFOSAN et les parties prenantes internes et externes à l'OMS et à la FAO conduira à l'identification d'un grand nombre d'incidents dans des pays disposant de capacités réduites pour gérer ces incidents. Ainsi, les demandes de soutien adressées au Secrétariat pour la gestion proprement dite des incidents devraient croître.

Certains États Membres relèvent une augmentation du nombre d'incidents liés à la présence d'allergènes non déclarés dans les aliments, signalant souvent pour ce risque un nombre supérieur d'incidents par rapport à d'autres risques. L'intérêt pour la gestion des aliments allergisants a été pris en compte et le Codex étudie plusieurs pistes de travail en la matière.

La vente d'aliments en ligne est devenue fréquente et la gestion des incidents de sécurité sanitaire qui y sont associés pose des difficultés. Le commerce électronique facilite l'échange rapide d'aliments à l'échelle mondiale avec un encadrement réglementaire parfois limité.

À l'avenir, les technologies de pointe et les systèmes automatisés faisant appel à l'intelligence artificielle (IA), à l'apprentissage automatique et à l'exploitation de données issues des réseaux sociaux joueront un rôle capital dans la détection des incidents et la réponse à ceux-ci. L'utilisation de robots et de machines dotées de capacités d'auto-apprentissage dans l'industrie alimentaire pourrait diminuer fortement l'incidence des maladies d'origine alimentaire en réduisant la transmission involontaire de maladies due à des manipulations par l'homme. Cependant, ces évolutions technologiques pourraient également contribuer à l'insalubrité des aliments si les notions liées à la sécurité sanitaire des aliments ne sont pas intégrées aux systèmes d'exploitation et aux algorithmes.

En plus d'utiliser des robots pour remplacer les travailleurs humains sur certains des maillons de la chaîne d'approvisionnement les plus exposés à la contamination, les entreprises alimentaires et les autorités de réglementation pourraient bientôt tirer parti d'autres technologies susceptibles de réduire considérablement les flambées de maladies d'origine alimentaire. Les « nez électroniques » en sont un exemple. Ces capteurs électroniques de substances chimiques sont capables de reconnaître des odeurs en appliquant les principes physiologiques de l'odorat humain. En associant des arômes présents dans des

matières premières à des empreintes sensorielles codées figurant dans une base de données d'agents pathogènes, les nez électroniques pourraient améliorer considérablement le contrôle de la qualité dans la transformation et l'emballage des aliments.

Autre exemple d'application des nouvelles technologies : le séquençage du génome entier pour l'étude des maladies d'origine alimentaire. Cette technique joue déjà un rôle de plus en plus important dans l'évolution des processus des laboratoires et a déjà remplacé dans certains endroits les méthodes traditionnelles d'analyse de l'ADN pour la sécurité sanitaire des aliments. L'automatisation des procédures permettra d'accélérer des processus essentiels comme la saisie de données ainsi que la préparation des échantillons de laboratoire, et d'en améliorer la précision. À terme, les outils de séquençage à haut débit (SHD) permettront aux autorités réglementaires de mieux repérer les évolutions et les menaces afin de prévenir les flambées de maladies d'origine alimentaire. Le Secrétariat d'INFOSAN continuera de surveiller ces évolutions technologiques et de faciliter leur adoption.

Principaux défis à relever:

- La sous-utilisation des nouvelles technologies, le fait que certains acteurs ne sont pas membres du réseau ainsi que la redondance ou l'hétérogénéité des systèmes peuvent entraîner des retards de communication des informations au sein d'INFOSAN.
- Les retards de communication des informations peuvent nuire à la mise en œuvre de mesures de gestion des risques en temps voulu.
- Différentes stratégies de gestion des allergènes sont utilisées selon les pays

Actions stratégiques:

- 1.1) Élargir la liste des membres afin d'y inclure des points de contact d'urgence et des points focaux dans les 194 États Membres.
- 1.2) S'efforcer d'améliorer la qualité de la participation des membres afin d'augmenter le taux de réponse en fonction des performances passées (notamment grâce à l'organisation de réunions régionales, à l'appui fourni au niveau des pays, à la diffusion de séminaires en ligne et à l'administration d'exercices de simulation, à la publication de rapports et de conseils techniques, à la réponse aux incidents, etc.).
- 1.3) Systématiser les relations avec d'autres initiatives et réseaux régionaux afin de rationaliser l'identification et le signalement des incidents de sécurité sanitaire des aliments.
- 1.4) Agir en faveur de l'utilisation du séquençage du génome entier, un outil important pour faciliter la réponse aux situations d'urgence de sécurité sanitaire des aliments et les enquêtes en cas de flambées de maladies d'origine alimentaire, et militer en faveur du partage des données issues du séquençage du génome entier à l'échelle internationale.
- 1.5) Renforcer la collecte et la diffusion auprès des membres d'INFOSAN d'informations concernant de nouvelles technologies telles que l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique afin de les utiliser pour exploiter les données et ainsi détecter les incidents.
- 1.6) Étudier et encourager les meilleures pratiques associées à la gestion des incidents impliquant des aliments allergisants.
- 1.7) Étudier et encourager les meilleures pratiques associées à la gestion des incidents impliquant des aliments vendus en ligne à l'international

5.2 Objectif stratégique #2



Faire d'INFOSAN un « réseau de réseaux » mettant en relation les professionnels de la sécurité sanitaire des aliments dans le monde entier

Pour renforcer la collaboration et l'échange d'informations entre les membres d'INFOSAN, il est nécessaire d'établir des liens avec d'autres réseaux régionaux et nationaux de sécurité sanitaire des aliments, et de consolider les relations existantes. La collaboration fructueuse entre INFOSAN et le RASFF montre à quel point une coopération accrue et renforcée peut être bénéfique pour la protection de la santé publique.

En plus de collaborer avec des réseaux externes, le Secrétariat travaille à l'interne avec le GOARN, un réseau de l'OMS au sein duquel l'expertise des membres d'INFOSAN en matière d'enquête sur les flambées, de communication sur les risques, de rappels et de gestion de la sécurité sanitaire des aliments est mise à profit par le Programme de gestion des situations d'urgence sanitaire. Ce partenariat devrait être élargi et renforcé afin qu'il soit possible de faire appel rapidement et efficacement à des compétences pertinentes dans le monde entier pour appuyer la réponse aux incidents.

La plupart des informations partagées au sein du réseau sont publiées sur le site Web communautaire d'INFOSAN. Ainsi, les personnes qui n'y ont pas accès n'ont pas connaissance des activités du réseau. Il apparaît qu'il serait à la fois avantageux et nécessaire de rendre publiques davantage d'informations concernant les incidents gérés par le Secrétariat d'INFOSAN afin de sensibiliser la population aux incidents et aux risques liés à la sécurité sanitaire des aliments, et de mieux faire connaître le réseau. Pour cela, le Secrétariat d'INFOSAN continuera de publier des synthèses trimestrielles reprenant les incidents gérés et les activités pertinentes en cours. Un rapport est également publié tous les deux ans. Il fournit des informations plus détaillées, propose une analyse des incidents et dresse un bilan des activités menées.

INFOSAN regroupe uniquement des professionnels travaillant au sein d'organismes nationaux chargés de la gestion des incidents de sécurité sanitaire des aliments. Pourtant, on sait que la gestion de ces incidents ne relève pas uniquement des organismes nationaux et nécessite souvent une interaction avec le secteur privé, car ce sont les entreprises qui fabriquent les produits concernés par les incidents et devant être identifiés, localisés et rappelés. Il peut également s'avérer nécessaire de communiquer avec le milieu universitaire ou les établissements de recherche pour bénéficier d'une expertise spécifique.

Les incidents de sécurité sanitaire des aliments impliquent parfois des pratiques frauduleuses qui nécessitent l'intervention des services répressifs ou encore des services ou unités de lutte contre la criminalité dans le secteur alimentaire. Lors de ces incidents, il convient d'adopter une approche différente des enquêtes sur les flambées classiques ou des incidents de contamination alimentaire. Les activités du réseau tireront profit d'une collaboration renforcée avec des organismes tels que l'Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (EUROPOL) et l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL). Le Secrétariat étudiera donc les moyens de collaborer avec ces entités à l'avenir.

Principaux défis à relever:

- Communication et travail en réseau insuffisants à l'échelle nationale (par exemple entre les membres d'INFOSAN et les points focaux nationaux RSI lors des incidents, ou entre les membres d'INFOSAN eux-mêmes)
- Nombre réduit de membres très actifs d'INFOSAN qui montrent l'exemple en mettant en place des activités et en étant moteurs des activités du réseau

Actions stratégiques:

- 2.1) Systématiser les liens avec les autres initiatives et réseaux régionaux pour diffuser informations et conseils et pour avoir accès à un ensemble plus large de compétences internationales.
- 2.2) Concevoir des supports et des documents d'information qui seront publiés sur le site Web public d'INFOSAN afin que les non-membres comprennent mieux les activités du réseau.
- 2.3) Aider les bureaux régionaux et de pays de la FAO et de l'OMS à concevoir et à animer des ateliers INFOSAN nationaux afin de renforcer les réseaux et la collaboration intersectorielle au sein des pays pour la gestion des incidents de sécurité sanitaire des aliments.

5.3 Objectif stratégique #3



Utiliser INFOSAN pour réunir connaissances et expériences afin de renforcer les capacités de réponse aux incidents de sécurité sanitaire des aliments à l'échelle mondiale

L'appartenance à INFOSAN permet d'accéder à certains des systèmes de sécurité sanitaire des aliments les plus en pointe et les plus innovants au monde. Pourtant, certains membres du réseau appartiennent à des organismes nationaux qui n'ont pas encore mis en place de systèmes fiables de sécurité sanitaire des aliments capables de détecter tous les risques d'origine alimentaire et d'y répondre.

INFOSAN est une plateforme commune qui permet d'organiser des formations et de diffuser des informations aux membres sous forme de conseils, d'orientations et de publications, mais aussi sous forme de séminaires en ligne, d'exercices de simulation et d'ateliers nationaux et régionaux. Ces activités de renforcement des capacités permettent aux membres de mieux comprendre comment consolider leurs systèmes nationaux de sécurité sanitaire des aliments, de connaître et d'adopter les nouvelles technologies, et de traiter les nouveaux enjeux de sécurité sanitaire des aliments. Bien que ces activités soient souvent menées par le Secrétariat d'INFOSAN, plusieurs séries de séminaires en ligne ont été organisées par des membres du réseau qui souhaitent présenter à leurs homologues les systèmes et processus de sécurité sanitaire des aliments mis en place dans leur pays.

Grâce à ses liens avec des experts externes, à ses partenaires au sein d'autres réseaux et à ses nombreux membres, le Secrétariat d'INFOSAN est particulièrement bien placé pour proposer des activités de renforcement des capacités. La possibilité pour les membres de communiquer directement entre eux et d'apprendre les uns des autres représente également un atout et un gage de souplesse de la plateforme d'échange de connaissances que constitue le réseau.

Parmi les nombreux enjeux nouveaux ou anciens auxquels sont confrontés les organismes nationaux de sécurité sanitaire des aliments, certains revêtiront une importance cruciale pour les membres d'INFOSAN, à savoir:

- 1 | **La fraude alimentaire**, une pratique qui consiste à mettre délibérément des aliments sur le marché avec l'intention de tromper le client pour en tirer un gain financier. Il s'agit d'une question nouvelle et complexe pour le réseau. Les motivations sont nombreuses, financières ou criminelles, et différents organismes participent à la détection des menaces que fait peser la fraude alimentaire et aux réponses à y apporter. Le réseau exploitera ses liens avec les partenaires concernés pour résoudre ce problème, étudiera les moyens d'intégrer les experts de la fraude alimentaire au réseau, et informera les membres d'INFOSAN sur les évolutions concernant la fraude alimentaire ainsi que sur les méthodes permettant de la détecter et d'y répondre. En 2017, une enquête portant sur la fraude alimentaire menée par l'OMS auprès de tous les membres d'INFOSAN ([enquête publiée en 2019](#)) a permis de déterminer quelles étaient les préoccupations des membres concernant la fraude alimentaire et quels étaient leurs besoins en matière de formation mais aussi de prévention et de lutte contre la fraude dans les incidents de sécurité sanitaire des aliments. Il est évident que les ressources et le système d'aide nécessaires pour prévenir la fraude alimentaire sont complexes et diffèrent de nombreuses activités actuellement menées dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments. Les activités interdisciplinaires qui s'appuyaient auparavant sur la science traditionnelle et la sécurité sanitaire des aliments intègrent désormais la gestion de la chaîne d'approvisionnement internationale, les sciences sociales, la criminologie, l'expertise comptable judiciaire, l'analyse de renseignements et d'autres stratégies liées au commerce et aux douanes. Bien que la conséquence soit souvent un incident de sécurité sanitaire des aliments entraînant un problème de santé publique, la cause à l'origine de l'incident peut être un mode opératoire fondamentalement différent. Le Secrétariat d'INFOSAN a mené une activité de coordination active et soutenue dans plusieurs cas de fraude alimentaire de grande ampleur. Il existe donc un précédent et il est nécessaire d'échanger des informations sur les questions de fraude alimentaire entraînant un risque pour la sécurité sanitaire des aliments. Il est également possible de partager des informations avant qu'un problème de sécurité sanitaire des aliments se déclare pour remplacer un système de réponse réactif par une attitude proactive.
- 2 | **La traçabilité** des produits alimentaires dans le commerce international. Il s'agit d'un problème croissant auquel INFOSAN est confronté depuis sa création, et l'augmentation rapide des ventes en ligne (commerce électronique) de produits alimentaires à l'international tout comme la complexité toujours plus grande des chaînes d'approvisionnement et de distribution compliquent la question. Pour résoudre ce problème, le Secrétariat d'INFOSAN fait appel aux nouvelles technologies telles que le séquençage du génome entier pour établir la traçabilité et déterminer la source des produits alimentaires associés à des flambées ou contaminés. Le Secrétariat a également utilisé le SHD et la

technologie des chaînes de blocs pour la traçabilité ainsi que les réseaux sociaux pour une plus grande efficacité de la communication sur les risques et de l'identification des incidents. À l'avenir, l'adoption des nouvelles technologies sera essentielle pour résoudre toutes les difficultés liées à la traçabilité.

- 3 | **Les nouvelles technologies** constamment mises au point pour être utilisées dans les systèmes de sécurité sanitaire des aliments. Certaines pourraient devenir demain des outils standard. Les membres d'INFOSAN peuvent utiliser le réseau pour communiquer avec un grand nombre de parties prenantes afin d'identifier les technologies qui faciliteront et renforceront considérablement la détection, l'évaluation et la gestion des incidents de sécurité sanitaire des aliments à l'avenir, et afin de bénéficier d'une aide pour comprendre, adopter et mettre en œuvre ces technologies.

Principaux défis à relever:

- Les membres ont besoin de formation pour savoir quand et comment transmettre les informations par l'intermédiaire d'INFOSAN lors d'incidents de sécurité sanitaire des aliments.
- Manque d'harmonisation des rôles entre les membres (rôles liés au signalement d'incidents ou au partage d'informations non urgentes)
- Sous-utilisation d'INFOSAN comme outil pour communiquer sur les activités en cours de l'OMS et de la FAO auprès des membres (y compris en diffusant des ressources, des directives, des publications, etc.)

Actions stratégiques:

- 3.1) Encourager les points de contact d'urgence d'INFOSAN à demander rapidement des informations lors d'incidents internationaux liés à la sécurité sanitaire des aliments.
- 3.2) Encourager les membres d'INFOSAN à signaler au Secrétariat les incidents de sécurité sanitaire des aliments de manière proactive.
- 3.3) Renforcer la communauté de pratique des membres d'INFOSAN en encourageant la collaboration et les partenariats internationaux.
- 3.4) Proposer des formations pour informer les membres sur les évolutions dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments, notamment sur la fraude alimentaire, le séquençage du génome entier, la traçabilité et le commerce électronique.
- 3.5) Utiliser les plateformes de renforcement des capacités de la FAO et de l'OMS pour proposer des formations sur les compétences permettant de répondre aux situations d'urgence liées à la sécurité sanitaire des aliments.
- 3.6) Diffuser régulièrement les ressources, les directives et les publications de la FAO et de l'OMS aux membres

5.4 Objectif stratégique #4

Faciliter le partage accru d'informations en améliorant l'expérience utilisateur des membres sur le site Web communautaire d'INFOSAN

Le site Web communautaire d'INFOSAN a été créé et lancé en 2012. Depuis, il a été légèrement amélioré et a subi diverses modifications, mais il doit désormais être entièrement repensé et être doté de nouvelles fonctionnalités, fonctions et options pour répondre aux besoins croissants et en constante évolution des membres du réseau et pour tirer parti des progrès récents des technologies de l'information (TI). Cette mise à niveau se déroulera en 2019/2020 et devrait durer un an environ. Le site Web communautaire d'INFOSAN doit faciliter la gestion des connaissances à travers trois axes principaux:

- 1 | l'accès aux connaissances – il offrira aux membres d'INFOSAN dans le monde entier un point d'accès global et unique à différentes informations utiles sur les situations d'urgence liées à la sécurité sanitaire des aliments ;

- 2 | la production de connaissances – il permettra de créer et de mettre à jour des répertoires recensant les contenus élaborés par les membres, notamment les détails concernant les incidents et les situations d'urgence liés à la sécurité sanitaire des aliments ; et
- 3 | le transfert et l'échange de connaissances – il facilitera l'échange et la diffusion d'informations, et offrira des fonctionnalités collaboratives permettant de dynamiser la communauté de pratique des membres d'INFOSAN.

Principal défi à relever:

- Le site Web communautaire d'INFOSAN, lancé en 2012, doit subir une mise à jour importante pour devenir un portail de partage des connaissances à la pointe et faciliter l'échange d'informations entre les membres du réseau

Actions stratégiques:

- 4.1) Effectuer un nouveau lancement du site Web communautaire INFOSAN transformé en portail d'échange de connaissances à la pointe qui encourage une participation accrue des membres du réseau et mobilise régulièrement un nombre plus important de contributeurs.
- 4.2) Veiller à ce que les ressources humaines du Secrétariat d'INFOSAN, qui soutiennent la communauté et publient des informations régulièrement et en temps voulu sur le site Web, soient suffisantes pour atteindre l'objectif de mobilisation accrue des membres

5.5 Objectif stratégique #5

Accroître la visibilité d'INFOSAN grâce à une communication proactive et identifier de nouvelles possibilités de financement pour assurer la pérennité des activités d'INFOSAN, mais aussi les élargir

Les principales activités du Secrétariat d'INFOSAN sont les suivantes : identification et évaluation des incidents internationaux de sécurité sanitaire des aliments et réponse à ceux-ci, facilitation de l'échange d'informations entre les membres du réseau, diffusion de conseils techniques et autres activités de renforcement des capacités.

Bien que la poursuite des activités administratives (y compris la conception et la mise à jour du site Web communautaire d'INFOSAN et la diffusion constante d'informations aux membres du réseau) soit essentielle et nécessite des ressources humaines et un financement externe durable, il est évident que les activités et services susceptibles d'être proposés par le réseau pour réaliser son potentiel exigent eux aussi des ressources et un financement supplémentaires.

Le Secrétariat pérennisera les financements existants et poursuivra ses recherches de nouveaux donateurs en lançant des appels à ses membres, aux différents réseaux, aux donateurs actuels ainsi qu'à la FAO et à l'OMS afin d'obtenir des ressources supplémentaires.

Principaux défis à relever:

- Ressources humaines et financières limitées du Secrétariat pour accompagner le réseau et son volume croissant d'activités
- Visibilité externe limitée des activités d'INFOSAN par le passé

Actions stratégiques:

- 5.1) Publier des synthèses trimestrielles des activités d'INFOSAN en plus des rapports d'activité biennaux et des communications scientifiques qui paraissent dans des revues à comité de lecture, afin de mieux faire connaître INFOSAN au grand public.
- 5.2) Mobiliser les donateurs actuels et nouveaux afin d'augmenter les financements et assurer une source de financement régulière et fiable pour les activités d'INFOSAN.

- 5.3) Encourager les missions courtes (par exemple trois mois) au cours desquelles les membres d'INFOSAN travaillent pour le Secrétariat.
- 5.4) Participer à la rédaction des rapports d'incidents de sécurité sanitaire des aliments en collaboration avec les membres d'INFOSAN.
- 5.5) Profiter d'événements de premier plan comme la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments ou les réunions de la Commission du Codex Alimentarius pour présenter INFOSAN

5.6 Objectif stratégique #6

Obtenir une idée précise des obstacles à une participation active à INFOSAN et des facteurs qui contribuent à cette participation afin de hiérarchiser les interventions visant à mobiliser davantage les membres

Le Secrétariat d'INFOSAN tirerait profit d'une étude approfondie de l'expérience des membres quant à leur participation aux activités du réseau, afin d'accroître la contribution active des membres, d'améliorer la sécurité sanitaire des aliments à l'échelle mondiale et de prévenir les maladies d'origine alimentaire. Concrètement, pour cela, il serait possible de commencer par examiner le site Web communautaire d'INFOSAN afin de définir les caractéristiques des membres ainsi que leurs habitudes concernant l'accès, l'utilisation du site et les contributions. En outre, des efforts doivent être déployés pour déterminer les obstacles à une participation active au sein d'INFOSAN et comprendre les facteurs qui favorisent cette participation afin de hiérarchiser les interventions du Secrétariat visant à intensifier la mobilisation. Il convient également de cerner avec précision les perceptions des membres quant à l'utilité d'INFOSAN comme outil de communication international pour le transfert et l'échange de connaissances et pour la prévention des maladies d'origine alimentaire dans chaque pays. Ainsi, le Secrétariat pourra déterminer de quelle manière la participation à INFOSAN crée de la valeur pour les membres et étudier les mécanismes de création de cette valeur.

Principal défi à relever:

- L'expérience des membres d'INFOSAN est mal connue, y compris leur perception de l'utilité du réseau et de son impact sur la prévention des maladies d'origine alimentaire

Actions stratégiques:

- 6.1) Évaluer le fonctionnement de la communauté de pratique que constitue INFOSAN en recueillant systématiquement des informations relatives aux caractéristiques, aux performances et aux opinions des membres.
- 6.2) Cerner avec précision les perceptions des membres quant à l'utilité d'INFOSAN comme outil de communication international pour le transfert et l'échange de connaissances et pour la prévention des maladies d'origine alimentaire dans leur pays.
- 6.3) Déterminer si la participation à INFOSAN crée de la valeur pour les membres et étudier les mécanismes de création de cette valeur

5.7 Groupes cibles

Les actions stratégiques ci-dessus seront menées dans l'optique d'une mobilisation de différents groupes cibles décrits ci-après.

Membres d'INFOSAN dans les différentes régions:

1 | Membres d'INFOSAN en Afrique et en Méditerranée orientale

Les membres des pays d'Afrique et de Méditerranée orientale sont généralement les moins prompts à réagir lors d'incidents de sécurité sanitaire des aliments : ils répondent aux demandes d'INFOSAN dans seulement 32 % et 40 % des cas respectivement (alors que le taux moyen de réponse s'élève à 70 % pour l'ensemble des pays).

2 | Membres d'INFOSAN dans les Amériques et en Asie

Les membres des Amériques et d'Asie sont généralement les plus prompts à réagir lors d'incidents de sécurité sanitaire des aliments : ils répondent aux demandes d'INFOSAN dans 78 % et 71 % des cas respectivement (alors que le taux moyen de réponse s'élève à 70 % pour l'ensemble des pays).

3 | Membres d'INFOSAN en Europe

Les points de contact d'urgence des membres de l'Union européenne sont également désignés comme points de contact du RASFF pour leur pays ; les pays d'Europe n'appartenant pas à l'UE figurent généralement parmi les membres les moins actifs d'INFOSAN.

4 | Membres d'INFOSAN dans les pays insulaires du Pacifique

Les membres d'INFOSAN issus des pays insulaires du Pacifique figurent généralement parmi les moins actifs d'INFOSAN.

Membres d'INFOSAN issus des États Membres les plus fréquemment concernés par des incidents internationaux de sécurité sanitaire des aliments²

Les 10 États Membres les plus fréquemment concernés par les incidents de sécurité sanitaire des aliments communiqués par le biais d'INFOSAN sont les suivants, par ordre décroissant : 1) États-Unis d'Amérique, 2) Chine (y compris RAS de Hong Kong et RAS de Macao), 3) Canada, 4) Australie, 5) Royaume-Uni, 6) France, 7) Allemagne, 8) Pays-Bas, 9) Nouvelle-Zélande, 10) Singapour

Membres du Groupe consultatif d'INFOSAN

Grâce à leurs savoirs, compétences et expériences uniques, les membres du Groupe consultatif d'INFOSAN complètent les connaissances et aptitudes du Secrétariat en apportant des conseils innovants et des perspectives dynamiques afin que le réseau soit géré de manière plus efficace. L'objectif du Groupe consultatif d'INFOSAN est de soutenir les opérations du réseau en recommandant des actions pour le renforcer. Ses activités sont les suivantes : il contribue à la planification stratégique, il oriente les actions d'amélioration de la qualité, il défend les intérêts du réseau, il appuie le Secrétariat pour des consultations techniques et il mobilise des ressources.

2. The FAO/WHO International Food Safety Authorities Network in Review, 2004–2018: Learning from the Past and Looking to the Future <https://www.liebertpub.com/doi/full/10.1089/fpd.2018.2582>

Coordonnateurs d'autres réseaux régionaux de sécurité sanitaire des aliments

Les réseaux régionaux de sécurité sanitaire des aliments tels que le RASFF et PulseNet International sont des partenaires inestimables d'INFOSAN. L'établissement et la pérennisation de partenariats solides permettent à INFOSAN de bénéficier de compétences et de ressources qui participent à sa mission de détection des situations d'urgence liées à la sécurité sanitaire des aliments et de réponse à ces situations. Pour assurer le fonctionnement efficace d'INFOSAN, il est essentiel de poursuivre le développement de ces partenariats au cours de la période 2020-2025.

Agents/conseillers régionaux de la FAO et de l'OMS pour la sécurité sanitaire des aliments

La FAO et l'OMS disposent de bureaux dans six régions du monde, chacun comptant un expert de la sécurité sanitaire des aliments qui conseille le siège sur les initiatives régionales en matière de sécurité sanitaire des aliments et lui fournit des informations pertinentes à ce sujet. Pour mener à bien sa mission, INFOSAN doit absolument exploiter leurs compétences et leurs savoirs, car les opérations doivent être adaptées aux différents contextes régionaux.

Programme de gestion des situations d'urgence sanitaire

Avec le nouveau Programme de gestion des situations d'urgence sanitaire de l'OMS, des capacités opérationnelles viennent s'ajouter aux rôles techniques et normatifs traditionnellement remplis par l'OMS. Le Programme collabore avec les pays et les partenaires à la préparation, à la prévention, à l'action et au relèvement face à toutes les situations d'urgence, quel que soit le risque à l'origine de celles-ci : catastrophe, flambée de maladie ou conflit. C'est un partenaire capital pour le Secrétariat d'INFOSAN. Le Programme dispose notamment de compétences importantes pour repérer, trier les signaux et les événements et en effectuer l'évaluation initiale. Il s'agit donc d'un partenaire essentiel pour la détection des incidents. Le GOARN est un autre partenaire qui gagne en importance. Il mobilise un grand nombre d'institutions du monde entier pour des interventions opérationnelles afin d'aider les pays dans tous types de situations d'urgence sanitaire, y compris les urgences liées à la sécurité sanitaire des aliments. Il permet ainsi au Secrétariat d'INFOSAN d'accéder à une expertise internationale approfondie lorsqu'un soutien technique est nécessaire pour répondre à une situation d'urgence liée à la sécurité sanitaire des aliments.

Unités de lutte contre la criminalité en matière de sécurité sanitaire des aliments et réseaux de lutte contre la fraude alimentaire

Pour les autorités nationales, la lutte contre la fraude alimentaire se révèle de plus en plus complexe. Les incidents qui en relèvent sont de nature criminelle et ont parfois des conséquences en matière de sécurité sanitaire des aliments. Pour lutter contre ces fraudes, il est donc nécessaire de faire intervenir des services répressifs et des organismes de contrôle/sécurité sanitaire des aliments. Le Food Fraud Network de la Commission européenne ainsi que d'autres initiatives d'EUROPOL et d'INTERPOL s'efforcent d'établir et de renforcer la collaboration entre les services répressifs et les unités participant à la lutte contre la fraude alimentaire. Dans les années à venir, le Secrétariat d'INFOSAN étudiera des possibilités de partenariats avec ce type d'initiatives.

5.8 Indicateurs et cibles clés

Le Secrétariat d'INFOSAN s'efforcera de dresser une liste complète des indicateurs et des cibles annuelles pour chacune des actions stratégiques à mesure que le plan stratégique sera mis en œuvre, en s'appuyant sur la liste suivante d'indicateurs clés:

Indicateurs	Cibles	Données de départ	Action stratégique
Nombre d'États Membres ayant désigné et déclaré des points de contact d'urgence d'INFOSAN	100%	Nombre en 2018 : 160/194 soit 82 %	1.1
Nombre d'États Membres ayant désigné et déclaré des points focaux d'INFOSAN	100%	Nombre en 2018 : 123/194 soit 63 %	1.1
Réactivité des points de contact d'urgence d'INFOSAN lors de demandes d'information en cas d'incidents internationaux de sécurité sanitaire des aliments (par exemple, délai pour accuser réception de la demande, délai pour fournir les informations, etc.)	24 heures pour accuser réception de la demande 3 jours pour fournir les informations 50 %	Moyenne constatée jusqu'à présent : 48 heures Moyenne constatée jusqu'à présent : 7 jours	1.2 & 3.1
Proportion d'incidents identifiés par INFOSAN grâce au signalement effectué par un membre du réseau (et non grâce à un article de presse ou à une autre source secondaire)	50%	Moyenne constatée jusqu'à présent : 26 %	3.2
Nouveau site Web communautaire d'INFOSAN lancé et fonctionnel	Lancement du nouveau site Web prévu en 2020	Le site Web actuel est utilisé depuis 2012.	4.1
Accès au site Web communautaire d'INFOSAN et utilisation de celui-ci par les membres	75 % des points de contact d'urgence et des points focaux se connectent au site Web tous les mois.	31 % des points de contact d'urgence et 35 % des points focaux ne se sont pas connectés au site Web communautaire d'INFOSAN depuis plus d'un an.	4.1
Nombre de ressources partagées avec les membres d'INFOSAN	12 par an	0 (série Ressources d'Intérêt lancée en mai 2019)	3.6

6. Annexes

6.1 Résultats de l'analyse FFOM réalisée par le Groupe consultatif d'INFOSAN (décembre 2016)

Forces:

- Rapide/efficace
- Réservoir important de connaissances/accès à des connaissances considérables
- Fiable/digne de confiance
- International
- Neutre
- Offre un environnement sûr/sécurisé pour le partage d'informations (3)
- Unique
- Flexibilité

Faiblesses:

- Financement insuffisant
- Faible participation des membres
- Ressources humaines du Secrétariat insuffisantes
- N'exploite pas son potentiel
- Manque de clarté des rôles et responsabilités
- Méconnaissance du réseau
- Peu d'attention accordée au partage d'informations non urgentes
- Participation volontaire
- Participation entravée par les difficultés d'accès aux TI dans certains pays
- Certains acteurs des pays en développement ne sont pas membres du réseau
- Retards de communication des informations
- Volume limité de communications au réseau mondial

Opportunités:

- Développement du partage d'informations non urgentes
- Utilisation du caractère international du réseau pour souligner son importance
- Renforcement des capacités pour améliorer la sensibilisation/la participation
- Utilisation des outils de TI pour le partage d'informations
- Un monde, une santé
- Création de liens avec les initiatives/réseaux régionaux
- Création de liens avec le RSI
- Renforcement de la communauté
- Promotion de la collaboration bilatérale
- INFOSAN est nécessaire dans un contexte de mondialisation
- Possibilité d'exercer un leadership
- Mise à profit du nouveau Groupe consultatif

Menaces:

- Apparition d'autres réseaux dont les mandats recourent celui d'INFOSAN
- Perception de l'utilité d'INFOSAN
- Crainte des répercussions sur les marchés d'exportation
- Soutien en déclin
- Manque de préparation face à l'évolution du contexte (réponse aux situations d'urgence liées à la sécurité sanitaire des aliments à l'avenir)
- Différences opérationnelles en fonction des pays
- Partage d'informations (non urgentes) insuffisant

- Financement insuffisant
- Capacité limitée des membres

6.2 Documents de référence importants

[INFOSAN Progress Report: 2004-2010](#)

[Rapport d'activité d'INFOSAN 2011-2012](#)

[INFOSAN Activity Report 2013](#)

[INFOSAN: rapport d'activité 2014/2015](#)

[INFOSAN Activity Report 2016/2017](#)

[Enhancing INFOSAN in Asia and implementation of regional food safety strategies](#)

[Regional Strategy to Strengthen INFOSAN in the Americas](#)

[The FAO/WHO International Food Safety Authorities Network in Review, 2004–2018: Learning from the Past and Looking to the Future](#)

